



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de la Région Béni Mellal-Khénifra
Direction Provinciale de l'Agriculture de Khénifra

EXTRAIT DU PROCES VERBAL D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL : N°07/2026/DPAK

OBJET :

- « TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRO-AGRICOLE DES SEGUIAS AU NIVEAU DU PERIMETRE DE PMH ALMOU ATTAR, COMMUNE TERRITORIALE AGUELMAM AZEGZA, DANS LA PROVINCE DE KHENIFRA »
- **Maître d'ouvrage :** DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE KHENIFRA
- **Date d'ouverture des plis :** Le 24/03/2026 à 11 Heures
- **Lieu d'ouverture des plis :** SALLE DE REUNION DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE KHENIFRA.
- **Journaux ayant publié l'avis de publicité :** « LE MATIN », « SAHARA AL MAGHRIBIA » du 24/02/2026.
- **Site électronique de publication de l'avis :** <http://www.marchespublics.gov.ma> 23/02/2026.

1- Concurrents ayant déposé un pli électronique :

N° D'ORDRE	CONCURRENTS
1.	STE ENERGY K2 TRAVAUX
2.	STE AMARSSID
3.	STE TOUZDIYI
4.	STE JOUDITRAV
5.	STE AJATA
6.	STE ELECTROBATI SERVICES
7.	STE OTAMIK TRAVAUX SARL
8.	STEVANI SUD
9.	STE BIHAMISS
10.	TRAM EGRAN

- concurrents écartés à l'issu de l'examen des dossiers administratifs et techniques :

N° D'ORDRE	CONCURRENTS
	• NEANT

A- Liste des concurrents admissibles sans réserves :

N° D'ORDRE	CONCURRENTS
1.	STE ENERGY K2 TRAVAUX
2.	STE AMARSSID
3.	STE TOUZDIYI
4.	STE JOUDITRAV
5.	STE AJATA

CA

6.	STE ELECTROBATI SERVICES
7.	STE OTAMIK TRAVAUX SARL
8.	STEVANI SUD
9.	TRAM EGRAN

Concurrents admissibles avec réserves :

N° D'ORDRE	CONCURRENTS
	NEANT

C-Montants des actes d'engagements :

N° D'ORDRE	CONCURRENTS	MONTANT DES ACTES D'ENGAGEMENT EN DH TTC
1.	STE ENERGY K2 TRAVAUX	895 074,00
2.	STE AMARSSID	878 586,00
3.	STE TOUZDIYI	890 496,00
4.	STE JOUDITRAV	879 968,04
5.	STE AJATA	888 768,00
6.	STE ELECTROBATI SERVICES	888 372,00
7.	STE OTAMIK TRAVAUX SARL	882 420,00
8.	STEVANI SUD	882 141,60
9.	TRAM EGRAN	884 226,00

La commission poursuit alors ses travaux à huit clos. Elle **écarte** les concurrents suivants pour les motifs ci-après :

N° D'ORDRE	Concurrents éliminés
01	STE STEVANI SUD

La commission procède ensuite à la vérification des opérations arithmétiques des offres des concurrents admissibles et rectifie les erreurs de calculs relevées dans leurs actes d'engagement et rétablit les montant exacts des offres concernées.

- Ces **rectifications** donnent les résultats suivants :

N° D'ORDRE	CONCURRENTS	MONTANT DES ACTES D'ENGAGEMENTS EN DH TTC AVANT RECTIFICATION	MONTANT DES ACTES D'ENGAGEMENTS EN DH TTC RECTIFIES
1.	STE AYOUR LOGISTIC	884 451,00	884 451,00
2.	AJATA	882 564,00	882 564,00
3.	AIT ALI OUHMAD TRAVAUX	895 200,00	895 200,00

N

4.	ABIKMO SARL	883 874,40	883 874,40
5.	TOUZDIYI	884 638,92	884 638,92
6.	STE 3 D M	894 243,00	948 243,00
7.	STE NOVAQUAL	880 906,08	880 906,08
8.	AMARSSID	874 470,00	874 470,00

Les membres de la commission **paraphent les actes d'engagements** et les bordereaux des prix-détail estimatif.

Prix de référence = 882 929,37 Dhs

- Ce Classement donne les résultats suivants :

N° D'ORDRE	CONCURRENTS	MONTANT DES ACTES D'ENGAGEMENT EN DH TTC
1.	STE OTAMIK TRAVAUX SARL	882 420,00
2.	STE JOUDITRAV	879 968,04
3.	STE AMARSSID	878 586,00
4.	STE OTAMIK TRAVAUX SARL	882 420,00
5.	STE TRAM EGRAN	884 226,00
6.	STE ELECTROBATI SERVICES	888 372,00
7.	STE AJATA	888 768,00
8.	STE TOUZDIYI	890 496,00

D- concurrents retenus :

L'offre la plus avantageuse et la mieux disante, qui est présentée par la **STE OTAMIK TRAVAUX SARL DE TINGHIR**, pour un montant de :

HUIT CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLE QUATRE CENT VINGT DIRHAMS ET 00 CTS TTC
(882 420,00DHS TTC)

Date d'achèvement des travaux de la commission : 01 Avril 2026 à 10H30.

Fait à Khénifra, le 01 Avril 2026 à 10H30

Signé : le président de la commission d'AOON N° 07/2026/DPAK.



Chef du Service des
Aménagements Hydro-Agricole
Signé: El Mehdi SADI